L'amant et le mari. — Drame imminent.

Mme de Rute, obligée de rentrer à Paris, ne tarda pas à son tour de quitter Madrid.

Craignant que Delbœuf ne fût à la frontière et qu'il ne fît un coup de tête, elle prévint M. Bouly de Lesdain et l'engagea à venir attendre sa femme à Biarritz.

Avant-hier, lorsque Mme de Rute et Mme Bouly de Lesdain entrèrent en gare de Biarritz, elle virent sur le quai de la gare M. Bouly de Lesdain et à quelques pas plus loin M. Delbœuf. Celui-ci s'approcha des deux femmes et joua la comédie avec une cynisme étonnant.

M. Bouly de Lesdain feignit de ne rien savoir, et tous quatre se rendirent à l'hôtel. Le soir, Mme de Rute annonça qu'elle partait pour Bordeaux.

Tous déclarèrent qu'ils l'accompagneraient. Ce voyage décidé fut aussitôt exécuté.

Arrivé à Bordeaux, M. Delbœuf essaya d'avoir une entrevue avec son ancienne maîtresse, mais n'y réussit point. Le lendemain, Mme de Rute partait pour Paris avec sa femme de chambre, laissant M. Bouly de Lesdain et sa jeune femme seuls avec M. Delbœuf.

On prit rendez-vous pour le soir à la gare. M. Bouly de Lesdain tenait à ramener sa femme à Paris au plus tôt, afin d'aviser ensuite aux moyens de la soustraire à l'influence de Delbœuf.

A la gare, tous trois dînèrent ensemble, puis montèrent dans le même compartiment.

Le drame

On s'embarqua dans le train qui part de Bordeaux à 10 h. 35. M. Bouly de Lesdain qui conservait des soupçons, s'installa dans un coin du compartement avec un oreiller et s'endormit ou feignit de s'endormir. Le train roulait depuis quelques heures, quand il fut réveillé par le bruit de baisers et de soupirs inarticulés. Les deux amants s'abandonnaient à tous les transports de leur tendresse. Le mari bondit aussitôt prit son revolver et en déchargea plusieurs coups sur Delbœuf.

Il a déclaré ne pas avoir eu l'intention de tirer sur sa femme; quoi qu'il en soit, celle-ci a été atteinte par une balle qui lui a fracassé le maxillaire gauche. Quant à Régis Delbœuf, il a reçu trois blessures; deux au front qui peuvent être produites par le même projectile et une troisième derrière l'oreille. Celle-ci est des plus graves. La balle a perforé l'os et pénétré dans la tête.

En arrivant à Montmoreau, le meurtrier est descendu le premier du wagon et a présenté son pistolet au garde-frein en disant : « Je viens de tuer l'amant de ma femme, arrêtez-moi. »

On appela le chef de gare qui aida Mme Bouly de Lesdain à descendre et des hommes d'équipe retirèrent du compartiment Régis Delbœuf évanoui. L'état de ce dernier est assez alarmant.

Le parquet de Barbezieux s'est transporté immédiatement sur les lieux, accompagné du médecin légiste. Le meurtrier a été immédiatement écroué à la maison d'arrêt de Montmoreau.

L'approvisionnement des places fortes

D'après le rapport établi sur le projet de loi relatif à l'approvisionnement de la population civile des places fortes en cas de guerre, l'étendue du camp retranché de Paris ne compte pas moins de 3,223,000 habitants. La population des autres camps retranchés est de 1,770,000 âmes dont 495,000 pour Lyon; 297,000 pour Calais-Dunkerque ; 282,000 pour Lille ; 102,000 pour Grenoble et 160,000 pour Toulon. Le reste se partage entre les camps retranchés de Maubeuge, Laon, La Fère, Toul, Verdun, Epinal, Belfort, Besançon, Langres, Dijon, Albertville, Modane, Nice et quelques autres d'importance secondaire.

Dernière Heure

Le Banquet annuel des Chambres syndicales

Paris, 29 avril. — Le banquet annuel des Chambres syndicales a réuni 500 convives et conseillers municipaux.

Le président, M. Floquet, a pris la parole faisant allusion aux manifestations du 1er mai : « La République ne doit pas transiger avec aucune violence ». Il ajoute qu'il faut étudier les problèmes vitaux et la question sociale, devenue fatiguante, doit être mise au premier rang.

M. Floquet espère que le socialisme deviendra politique et qu'il réunira tous les citoyens.

Faisant allusion aux droits de douanes, il a assuré que le ministre du commerce saura défendre les intérêts généraux du pays si, si c'est nécessaire le suffrage universel saura bien indiquer la voie à suivre.

Ce discours a été très applaudi.

Le tarif douanier

Bordeaux, 29 avril. — La Ligue pour la défense du commerce enverra une délégation à Paris pour protester contre les tarifs des douanes. Elle a envoyé à la Chambre une pétition recouverte de plus de 10000 signatures.

Mouvement gréviste

A LILLE

Les grévistes de la maison Duhem ont appris avec plaisir, dans leur réunion d'hier, que les Français, parmi eux, étaient autorisés officiellement à quêter avec des troncs, même dans la rue, pourvu qu'ils ne provoquent pas de rassemblements.

La veille, le citoyen Lambert leur avait dit aussi que certains patrons d'Armentières avaient autorisé la circulation des listes de souscription dans leurs usines.

Un gréviste ayant demandé l'envoi d'une délégation près de M. Duhem, sa proposition a été rejetée à l'unanimité, le patron sachant bien que ses ouvriers, s'il a une communication à leur faire, ont leur siège de réunion, 51, rue Philippe de Comines.

Hier, pas plus que la veille, aucun ouvrier, en dehors des grévistes forcés, ne s'est présenté à l'usine pour travailler.

La continuation de la grève est décidée par acclamation et en levant la séance, le citoyen Lambert exhorte les grévistes à rester calmes et fermes, comme ils l'ont été jusqu'à ce jour.

Aujourd'hui à deux heures, troisième distribution des secours.

EN BELGIQUE

La grève générale

Bruxelles, 29 avril. — La grève générale immédiate, votée dimanche par le comité de la Fédération nationale des houilleurs, l'a été surtout sur les instances du délégué du Borinage, qui, traduisant fidèlement les tendances des travailleurs de cette région, a dit qu'ils étaient absolument à bout de patience.

Les grévistes prétendent que les stoks de charbon des compagnies sont insignifiants et que leurs ressources leur permettront de chômer pendant plus de trois mois. A Frameries la coopérative possède 46.000 francs.

La grève générale a été également acclamée dans une réunion ouvrière tenue à Jolimont à laquelle assistaient deux mille ouvriers.

Personne ne se dissimule la gravité de la campagne entreprise; car cette grève sera certainement la plus terrible qu'on ait vue.

De grands efforts sont encore faits pour empêcher les ouvriers de mettre leurs résolutions à exécution, mais il semble peu probable qu'on y parvienne, tellement les mineurs sont surexcités : « Nous n'avons rien à perdre », disent-ils.

En présence de la gravité des nouvelles qui parviennent des bassins houillers du Hainaut, le conseil général de la Fédération progressiste a été convoqué d'urgence et il se réunira cet après-midi, afin d'aviser aux mesures à prendre.

EN ALLEMAGNE

Berlin, 29 avril. — Le mouvement gréviste en Westphalie semble enrayé. En tout cas, il est stationnaire. On ne sait pas si les mineurs hésitent en présence de l'attitude très énergique du gouvernement et des patrons, ou s'ils ont écouté les conseils des chefs socialistes de Berlin, qui font tous leurs efforts pour empêcher la grève.

En Silésie, en Saxe et dans le bassin de la Saare, les mineurs travaillent.

La Manifestation du 1er Mai

A ROUBAIX

Rassemblement interdit

M. Julien Lagache, maire de Roubaix, vient de faire afficher l'arrêté suivant :

Nous, Maire de la ville de Roubaix :
Vu l'article 97 de la loi du 5 avril 1884;
Considérant qu'en vue des manifestations annoncées à Roubaix, il importe de prendre les mesures nécessaires pour assurer la libre circulation et le maintien de l'ordre sur la voie publique,
Arrêtons :
Article 1er. — Tous rassemblements et tous cortèges ayant pour effet d'entraver la circulation publique sont rigoureusement interdits sur le territoire de Roubaix.
Art. 2. — M. le commissaire central est chargé de l'exécution du présent arrêté.
Fait à Roubaix le 28 avril 1891.
Le maire,
JULIEN LAGACHE.

Vu pour exécution d'urgence, Lille, le 29 avril 1891. Pour le Préfet du Nord,
Le secrétaire général délégué,
A. GUÉRIN.

Réunion du Mogador

Environ 150 personnes assistaient hier à la réunion organisée par le Parti Ouvrier à la Brasserie du Mogador, rue Archimède.

Le citoyen Watteau a été nommé président, Henri Carrette et Bazas, assesseurs.

Le citoyen Bouchez, gérant du *Cri du Travailleur* a fait le procès de la bourgeoisie et a démontré l'utilité de la manifestation du 1er mai.

Après lui le citoyen Henri Carrette a donné quelques explications et a annoncé que quelques chambres syndicales qui n'étaient pas inscrites sur l'affiche de la manifestation ont envoyé leur adhésion, notamment la chambre syndicale des ouvriers en bâtiments.

Il met les ouvriers en garde contre les tentatives faites par deux patrons M. Heyndrickx et Louis Cordonnier qui veulent amener les ouvriers à faire partie de Notre-Dame de l'Usine.

Il indique le programme de la manifestation et invite les ouvriers à ne pas se laisser intimider par l'arrêté affiché dans la journée.

Un incident est soulevé par un ouvrier qui prétend avoir demandé à prendre connaissance des comptes de la Chambre syndicale et que cette satisfaction lui a été refusée.

Le citoyen Carrette lui donne quelques indications qui semblent le satisfaire.

La séance est levée à 9 heures (?), par le Chant du Premier-Mai entamé par le citoyen Thérin.

A TOURCOING

Réunion de l'ancien Petit-Château

Hier soir, a eu lieu à l'ancien Petit-Château rue du Moulin-Fagot, une réunion ouvrière.

La salle était trop petite pour contenir le grand nombre d'ouvriers venus pour y assister.

Il est environ 8 heures 1/4 quand le citoyen Capart invite l'assistance à composer le bureau, qui est formé par acclamations des citoyens Capart, président, Desplechin et Volt-Catteau, assesseurs.

Le citoyen Capart remercie d'abord l'assemblée de l'honneur qu'elle vient de lui faire en l'appelant à la présidence de la réunion, puis il donne lecture d'une lettre de M. Hassebroucq, maire, qui annonce qu'il se tiendra le 1er mai à l'Hôtel-de-Ville pour y recevoir les délégués ouvriers.

Le président donne ensuite la parole à M. Delcluze, conseiller général de Calais, qui commence par remercier les assistants d'être venus en si grand nombre.

Au nom de la Fédération nationale des Chambres syndicales, je vous apporte, dit-il, le salut de tous les fédérés, de tous les syndiqués de France. (M. Delcluze est secrétaire de la Fédération).

L'orateur, qui s'exprime avec une correction parfaite, démontre la nécessité qu'il y a pour tous les travailleurs à s'unir et à constituer de puissants syndicats, seul moyen réellement pratique de faire triompher les légitimes revendications des travailleurs. Il faut en outre, pour être forts que les syndicats locaux de chaque centre industriel adhèrent à la Fédération nationale des Chambres syndicales.

Vous que l'on a appelés des forçats et qui l'êtes réellement, vous ne pouvez rien dans votre individualisme, et la seule résistance possible à opposer aux affameurs ne peut résider que dans l'union de toutes les forces ouvrières.

Je vous conseille donc — car c'est un devoir — de vous syndiquer sans retard. La chambre syndicale, voilà le drapeau. Celui qui n'adhère pas à sa chambre syndicale est traître à sa propre cause.

L'orateur parle de la loi de 1884 sur les syndicats, loi incomplète et qui comporte encore des défectuosités, telles que le dépôt à la mairie des noms des organisateurs. Il est évident que les patrons qui voient avec peine les ouvriers chercher à s'affranchir jetteront sur le pavé ceux qui ont l'audace de se mettre en avant pour le triomphe de la cause ouvrière.

M. Delcluze donne des exemples de luttes victorieuses, soutenues par de grandes corporations ouvrières syndiquées, notamment les tullistes de Calais, qui ont eu l'appui de leurs frères d'Angleterre.

L'orateur parle de l'attitude des membres ouvriers du conseil municipal de Calais, dont il fait partie.

Il dit qu'il y a nécessité pour les travailleurs à gérer leurs affaires eux-mêmes et à s'emparer des Hôtels-de-Ville, au lieu de se faire représenter par des bourgeois qui ne connaissent pas les besoins des travailleurs et par conséquent ne peuvent rien faire pour l'amélioration de leur sort.

Etablissez une ligne de démarcation très nette et ne vous égarez plus chez les autres.

L'orateur arrivant à la question portée à l'ordre du jour, engage les ouvriers à manifester pacifiquement le 1er mai et à démontrer ainsi leur force et leur volonté de faire triompher la grande cause des travailleurs :

Vous sommerez vos élus, députés, sénateurs, maires et conseillers municipaux, à vous recevoir, et vous leur ferez entendre vos revendications.

L'après-midi de cette grande journée du travail, vous rentrerez chez vous et le soir, calmes et dignes, vous assisterez à une grande réunion comme celle-ci où vos délégués vous donneront le compte-rendu de leurs démarches.

Le lendemain 2 mai, vous retournerez à vos ateliers, vous aurez prouvé votre force, et il faut espérer qu'on devra bien en tenir compte.

La nécessité de notre tirage nous oblige à ne donner qu'une analyse forcément incomplète du discours du conseiller général de Calais, qui a parlé pendant plus d'une heure.

Dans la salle la chaleur était suffocante et l'orateur paraissait visiblement en souffrir.

En terminant M. Delcluze pose les questions suivantes :

Etes-vous partisan de la journée de huit heures? Etes-vous partisan de la manifestation du 1er mai? Enfin êtes-vous partisan de sommer vos élus de vous recevoir et de vous entendre ?

A ces trois questions mises aux voix par mains levées, la salle entière adhère.

M. Delcluze qui a été fréquemment interrompu par les applaudissements, termine aux cris de : « Vive le 1er mai ! Vive le Parti Ouvrier de France ! »

Des cris de : « Vive Delcluze » éclatent dans différents points de la salle.

Le citoyen Bouchez, gérant du *Cri du Travailleur* a la parole et fait en tous points un discours semblable à ceux qu'il a eu l'occasion de prononcer dans les réunions qui ont eu lieu à Roubaix depuis une huitaine de jours.

Le citoyen Capart entonne la chanson des huit heures dont le refrain est repris en chœur par l'assistance.

Il est neuf heures quarante-cinq, quand la séance est levée.

La salle est évacuée dans le plus grand ordre.

A LANNOY

Mardi soir, le parti ouvrier avait organisé salle Piuquet, Grande Place, une réunion publique en faveur de la manifestation du 1er mai.

La salle contenait environ trois cents personnes parmi lesquelles plusieurs femmes.

A huit heures et demie, le citoyen Henri Carrette, de Roubaix, ouvre la séance, et demande aux assistants de bien vouloir constituer le bureau.

Sont nommés : président, le citoyen Bourgois, et assesseurs les citoyens Jules Carrette et Henri Pollet.

Après avoir remercié les assistants d'être venus en si grand nombre, le président donne la parole au citoyen Henri Carrette.

Ce dernier invite les assistants à se réunir vendredi à onze heures du matin, salle Piuquet, Grande-Place, pour nommer les délégués qui se rendront à la Mairie à midi.

Le citoyen Carrette termine en déclarant que les noms des ouvriers faisant partie de la délégation qui s'est présentée chez MM. Boutemy, filateurs, pour demander à travailler le 1er Mai, seront inscrits dans le numéro du « Cri du Travailleur », qui doit paraître aujourd'hui au lieu de samedi prochain.

Après le citoyen Carrette, un anarchiste monte à la tribune, et prononce un discours très violent contre les patrons qu'il traite de parasites, etc.

A huit heures et demie, l'orateur termine son discours en disant que la loi de huit heures est l'idéal du socialisme.

Le citoyen Henri Carrette entonne enfin la chanson du Premier Mai qui est chantée en chœur, par toute l'assemblée, puis le citoyen Auguste Deltour, d'Hem, interprète une chanson intitulée : *La Loi de huit heures.*

A dix heures, la conférence est terminée.

A LILLE

Hier matin, les tisserands de l'usine Wallaert ont procédé à un vote secret pour décider quelle serait leur attitude lors de la manifestation du 1er mai. Par 159 voix contre 54, ils ont décidé qu'ils prendraient part à la manifestation.

Ce soir, à six heures et demie, les ouvriers de chez M. Courmont se réuniront au *Bien-Assis*, rue Philippe-de-Comines.

Dans la même salle, à huit heures, ce sera le tour des ouvriers de chez M. Wallaert.

Ces deux réunions ont pour but l'organisation de la manifestation.

Le président de la Chambre syndicale de l'Industrie textile a reçu, en réponse à la lettre adressée par le citoyen Lambert, avis de M. L. Lefebvre, fabricant, 309 et 311, rue Léon Gambetta, qu'il avait décidé de laisser liberté pleine et entière à ses ouvriers de prendre part on non à la manifestation ; ceux qui manifesteront n'encourront ni amende ni disgrâce.

* * *

Les troupes de la garnison de Lille ont été consignées hier dans la soirée.

Le bruit avait couru que la cavalerie était partie dans la nuit pour Roubaix et Tourcoing.

Nous avons parcouru en voiture, à deux heures du matin, les faubourgs de Roubaix et La Madeleine où nous avons acquis la certitude qu'aucune troupe n'y était passée.

A PARIS

Les mesures d'ordre

Les commissaires de Paris, sur la convocation du préfet de police, se sont rendus ce matin à son cabinet. M. Lozé leur a communiqué les instructions qu'il a reçues du ministère de l'intérieur.

Les mesures prises sont des plus énergiques.

Il a été décidé que toute manifestation sur la voie publique serait interdite.

Aucun rassemblement ne sera toléré. On dispersera tout attroupement, tout groupement d'individus qui, pacifiques, tout d'abord, pourraient ensuite organiser le trouble. La police n'attendra pas qu'il puisse se produire.

Chronique locale

ROUBAIX

Billets de banque trouvés. — Une liasse de billets de banque a été trouvée dans la salle des Pas-Perdus du Comptoir d'Escompte du Nord, 42, rue de l'Hospise, où on peut le réclamer.

Une rixe entre maçons. — Une rixe a éclaté mardi après-midi, vers cinq heures et demie, rue de Mouveaux, entre deux maçons occupés à des maisons en construction.

Le nommé Augustin Prévost, demeurant rue Vaucanson, a frappé violemment à la tête son ami Paichelle, âgé de 19 ans.

Un rapport a été rédigé à sa charge.

Une expulsée. — La police a procédé à l'arrestation de la nommée Louise Manhaère, âgée de 26 ans, sans domicile fixe, inculpée d'infraction à un arrêté d'expulsion.

Un accident rue d'Alsace. — Mardi matin vers dix heures, un homme de peine, Jean-Louis Salembier, âgé de 26 ans, était occupé à transporter dans le magasin de M. Auguste Lepoutre, rue d'Alsace ; à un moment donné, il mit le pied dans le vide et tomba dans la cour d'une hauteur de douze mètres.

Lorsqu'on le releva, on constata avec surprise qu'il n'avait reçu que quelques égratignures à la tête.

On ne comprend pas comment Salembier n'a pas été tué sur le coup.

Il a été transporté à son domicile, rue de la Vieille Place, à Wattrelos.

Un accident mortel rue d'Alger. — Mardi après-midi à une heure, au tissage mécanique de M. Bonnet, rue d'Alger, un ouvrier peintre nommé Hummel, travaillant pour le compte de M. Constant Delaplace, entrepreneur de peinture, Grande Rue, est tombé d'une échelle d'une hauteur de douze mètres et s'est brisé la colonne vertébrale.

Des ouvriers de l'établissement relevèrent le malheureux, pendant que M. Delaplace prévenu, alla chercher M. Dujardin, médecin.

Malgré les soins empressés qui furent donnés au blessé, celui-ci rendait le dernier soupir, après une heure d'horribles souffrances.

M. Hummel qui est âgé de 40 ans, laisse une veuve et trois jeunes enfants. Il a été transporté chez lui, à la Grande Cité, au Pile.

Don à la Bibliothèque de l'Ecole Nationale des Arts industriels. — M. Charles Junker vient de faire don à la Bibliothèque de l'Ecole Nationale des Arts industriels, du Bulletin mensuel de l'Association des Dames françaises, années 1888-89-90 et des trois premiers numéros 1891 et s'est engagé à l'offrir au fur et à mesure de sa publication.

Il est rappelé au public que la Bibliothèque de l'Ecole est ouverte tous les jours, dimanches compris, depuis dix heures du matin jusqu'à midi.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Henri Caudrelier, ancien caporal au 4e régiment d'infanterie de marine, médaillé du Tonkin.

Henri Caudrelier avait assisté à la prise de Lang-Son et à tous les combats qui l'avaient précédée ; il fit partie de l'expédition de Cochinchine ; c'est là qu'il contracta le germe de la maladie qui vient de l'enlever.

Il était âgé de 26 ans.

Ses obsèques auront lieu vendredi 1er mai, à 4 heures de l'après-midi.

Nous présentons à la famille de Henri Caudrelier l'assurance de notre sympathie attristée.

Manifestation du 1er Mai

Pourquoi manifester, si ce n'est en faveur
De l'exquis *Montespan*, ce fin savon d'odeur?
La beauté qu'il procure, éternelle et durable,
Est le plus grand des biens et le plus désirable.
Savonnerie des Nations. Paris.
En vente chez les principaux merciers en gros.

Chronique colombophile. — Aujourd'hui jeudi 30 avril 1891, de 4 à 7 heures du soir, inscription des pigeons pour le concours de Longueau du 1er mai, organisé à la Société colombophile «Saint-Vincent», établie chez le sieur André Loëns, rue de la Redoute, en face de la filature Charles Pollet.

Mise par pigeon 1 fr. 50, dont 1 fr. pour prix et 0,50 c. pour frais de bague, convoyage, etc.

Poule unique 0,25 c ; poules facultatives 0,50, 1, 2, 3 et 5 fr.

Prix d'honneur avec le supplément des frais.

Les pigeons seront remis aux bons soins de M. Aubin Veevarts, convoyeur du Cercle «Union».

* * *

Le Cercle « Union », rue Pauvrée, a décidé de faire deux étapes supplémentaires, savoir : Leforest le lundi 4 mai, Leforest le mercredi 6 mai ; mise en panier à l'heure habituelle.

* * *

Résultats du concours de Longueau 26 avril organisé par la société L'Hirondelle, établie chez le sieur Oscar Lefebvre, rue d'Alma, 290 pigeons, 9 paniers ouverts à 6 h. 30, temps nuageux, vent nord-ouest, beau départ, 1er prix Millet, hmpp — 2e, Benjamin Monnier, hp — 3e, Verroest, hppp — 4e, Gustave Browaeys, hppp — 5e, Verdoest, hppp — 6e, Auguste Soger, hpp — 7e, Jules Kindt, hp — 8e, E. Reckelbus, hp — 9e Ed. Massion, hpp — 10e, Yawanterghem hp — 11e, Debontte pp — 12e, Veltemans pp — 13e, J. Depoorter p — 14e Farex p — 15e Vanwebock.

16e prix, Detollemaere, p. — 17e, A. Roger, ppp. — 18e, J. Defoort, pp. — 19e, A. Bayard. — 20e, J. Carbon, pp. — 21e, G. Browaeys, ppp. — 22e, Nollet, ppp. — 23e, L. Haquette, pp. — 24e, Ducatez. — 25e, F. Baert, pp. — 26e, Loquet. — 27e, Delmotte, pop. — 28e, id. coop. — 29e, Reckelbus, 30e, J.-B. Lefebvre, coop. Le premier pigeon est rentré à 8 h. 42 m. 22 s. Le dernier à 8 h. 58 m. 14 s.

Dimanche 3 mai, 2e concours de «l'Union fédérale colombophile» sur Ailly-sur-Noye. Prix d'honneur, 100 fr., organisé à la Société du Pigeon Macot, établie chez M. Hubert Fassin, rue Paul Bert, 21 (au Pile).

Un incident au Cirque Européen. — Au cours de la représentation de mardi soir on fit remarquer au gazier de service à l'Hippodrome que les lustres avaient des oscillations inexpliquées.

Des agents gagnèrent immédiatement la plate-forme supérieure sur laquelle ils parvinrent à arrêter deux individus pendant que trois autres prenaient la fuite.

Interrogés par le commissaire de police, ces deux individus ont déclaré qu'ils avaient gagné la plate-forme pour apercevoir les artistes changeant de costumes dans leurs loges.

Procès-verbal leur a été dressé.

Une Manifestation originale

Je vais manifester, demain, ma préférence
Pour les exquis savons des Princes du Congo.
Je dois bien cet hommage et cet honneur, je pense,
A leur fameux parfum, le plus aimé de France.
Avis à mes copains soucieux de leur peau
Et désireux de voir fleurir sur leur visage,
Sans se faner jamais, les roses du jeune âge.
Un ex-socialiste à M. Victor Vaissier.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

Séances des 25 et 26 avril 1891

Versements

Roubaix, Samedi	72	dép. dont	17	nouv.	12.156	»
Id. Dimanc	105	—	23	—	30.540	»
Lannoy	15	—	4	—	6.155	»
Croix	6	—	1	—	1.270	»
Wattrelos	4	—	1	—	1.750	»
Totaux	202		46		51.871	»

Remboursements

Roubaix, Samedi	49	remboursem.	13.766	74
Id. Dimanche	109	—	22.546	59
Lannoy	16	—	6.795	15
Croix	4	—	882	75
Wattrelos	12	—	5.623	27
Totaux	190	—	49.614	50

Les opérations du mois d'avril sont suivies :

A Roubaix, par MM. Defrenne-Wibaux et Eloy-Réquillart, directeurs; MM. Henri Hoffmann et Toulemonde-Mulliez, directeurs-adjoints. — A Lannoy, par M. Migeon-Salembier. — A Croix, par MM. Achille-Florin et Désiré Delesalle. — A Wattrelos, par MM. Louis Delcroix et Ed. Delplanque fils.

Ordre du service. — La caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements, les dimanches de 9 à 11 heures, les samedis de 9 à 10 h. 1/4 (salle de la Justice de Paix). Les remboursements ont lieu dans la même salle, les dimanches à 11 h. 1/2, les samedis à 10 h. 1/2, 8 jours après la demande.

Le Caissier,
FRÉMONT.

TOURCOING

Contravention de voirie. — Une contravention de voirie a été dressée à la charge de M. D., rue Winoc-Chocquel pour avoir fait faire une réparation au seuil d'une maison lui appartenant rue Quiétem.

Avis aux propriétaires.

Dépôt d'immondices. — Deux ménagères de la rue Beuque Mme Octavie B., et Justine V., ont été l'objet d'une contravention pour avoir déposé des immondices sur la voie publique.

Condamnations. — Les trois jeunes gens arrêtés rue Ste-Germaine, pour ivresse, outrage et rébellion, aux agents, ont été condamnés par le tribunal correctionnel de Lille; Félix B., à 20 jours; Jules A., 15 jours, et Joseph D.., 10 jours, plus chacun 5 fr. d'amende pour le délit d'ivresse publique..

CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING

Séances des 26 et 27 avril 1891

Détail des opérations de la caisse mère et des succursales

Tourcoing.	131	déposants dont	22	nouv.	27.502	»
Blan-Seau.	2	—	0	—	24	»
Croix-Rouge.	6	—	0	—	360	»
Halluin.	3	—	1	—	301	»
Linselles	6	—	0	—	2.393	»
Roncq.	4	—	0	—	662	»
Bondues	2	—	0	—	1.300	»
Bousbecque.	6	—	1	—	1.135	»
Neuville.	73	—	10	—	3.122	»
Mouveaux.	6	—	1	—	1.730	»
Totaux.	239		35		38.529	»
Tourcoing.	90	remb. dont	18	soldés	21.492	98
Blanc-Seau.	7	—	3	—	282	78
Croix-Rouge.	8	—	6	—	1.320	30
Halluin.	8	—	3	—	4.778	29
Linselles.	6	—	1	—	413	70
Roncq.	6	—	1	—	1.731	01
Bondues.	1	—	0	—	100	»
Bousbecque.	0	—	0	—	»	»
Neuville.	5	—	4	—	569	82
Mouveaux.	0	—	0	—	»	»
	131		36		30.889	97

Administrateurs du mois d'Avril 1891 :

A Tourcoing : pour la 1re quinzaine, MM. J. Desurmont, G. Beulque, J. Devienne ; pour la 2e quinzaine, MM. G. Derveaux, C. Vermersch, E. Desseaux. — Au Blanc-Seau : M. Duquenne. — A la Croix-Rouge : M. Wicart. — A Halluin : M. Lemaire. — A Linselles : M. Dumortier. — A Roncq : M. Couvreur. — A Bondues : M. Delefortrie. — A Bousbecque : M. Dalle-Lorthiois. — A Neuville : M. Phalempin. — A Mouveaux : M. Stindre-Dhallum.

Le Caissier,
L. LEDUC.

WATTRELOS

Un vol d'étoffes. — Un vol d'étoffes a été commis mardi soir chez un marchand du hameau du Sapin-Vert.

Les voleurs sont inconnus.

Deux lâches agressions. — Lundi dernier, M. Devlieghère, chauffeur, était allé en Belgique faire ses provisions pour la semaine. En revenant le soir, il avait à peine fait quelques pas sur le territoire français, qu'il se trouva en présence d'un individu qu'il connaissait sous le sobriquet de Louis *Macaron*.

Ce dernier saisit à la gorge M. Devlieghère et le frappa brutalement.

Ensuite, il le dévalisa complètement et le fit rouler dans le ruisseau de l'Espierre. Malgré ses blessures, M. Devlieghère parvint à se retirer de la vase et alla quérir un cocher qui le conduisit en voiture, à son domicile, rue Bayart, à Roubaix. Le chauffeur a l'œil droit grièvement contusionné.

Evidemment, l'agresseur a agi dans un but de vengeance, le fils du chauffeur avait fort condamner il y a environ un an, l'agresseur à un mois de prison pour vol.

Ce dernier n'a pas été retrouvé.

L'autre agression a eu pour théâtre le hameau de la Martinoire et a été commise en plein jour.

Un rattacheur de Roubaix, nommé Georges Devlieghère, âgé de 19 ans, revenait de Belgique, lundi matin vers dix heures, et passait au hameau de la Martinoire, lorsqu'il vit venir à lui six individus parmi lesquels deux frères, Alphonse et Florent Nollet, repris de justice très dangereux.

Alphonse Nollet se jeta sur Devlieghère et le roua de coups. Une lutte eut lieu, mais force resta au fraudeur qui, pendant que ses complices faisaient le guet, dévalisa Devlieghère de sa montre et de son porte-monnaie qui contenait une assez forte somme.

Ce coup fait, tous les six prirent la fuite ; ils sont activement recherchés.

Il nous paraît intéressant de rappeler à nos lecteurs que les frères Alphonse et Florent Nollet sont les mêmes qui, il y a quelques semaines réussissaient à s'échapper des mains des gendarmes de Wattrelos pour se sauver sur le territoire belge.

Ils furent la cause d'un incident diplomatique entre les deux gouvernements.

Les fraudeurs. — Les préposés Leveau et Cep de la brigade de Wattrelos ont arrêté dans la nuit de mardi à mercredi les nommés Adolphe Olivier et Clémence Vanléar, porteurs de 6 kilos de poivre en grains.

LILLE

L'exposition des fleurs. — Hier matin, à dix heures, s'est ouverte, sur la Grande-Place de Lille, l'exposition du Printemps, ou grand marché aux fleurs, organisé par le *Cercle horticole du Nord*, sous la présidence de M. Victor Druez.

Sans être aussi abondamment pourvu que les années précédentes, le marché aux fleurs n'en a pas été moins brillant. On ne remarquait, en effet, que la rareté des plantes délicates, qui ont le plus souffert de l'hiver rigoureux que nous venons de subir.

Le soleil avait daigné se mettre de la partie et l'aspect de la Grande-Place était des plus séduisants : ce qui a décidé de nombreux visiteurs à venir admirer cette exposition florale.

C'est ainsi qu'à 11 heures, elle a été visitée par Mmes Vel-Durand et Géry Legrand; MM. Géry Legrand, maire de Lille ; Contamine, secrétaire général de la mairie.

M. Druez, président de la Société, et les membres du jury ont fait les honneurs de cette solennité horticole et ont offert des bouquets à Mmes Vel-Durand et Géry Legrand.

Un banquet a réuni au Grand-Hôtel, les membres du jury et la commission du cercle, après la fin des opérations.

Voici les décisions du jury :

Composition du jury :

Plantes fleuries et ornementales. — MM. Lecq-Silvain, hort. à Douai, président; secrétaire, Em. Damois, délégué de la Société d'hortic. de Douai; membres : MM. Loridant, délégué de la Société d'hort. de St-Omer; Delombaerde, hort. à Béthune; P. Vandernotte, hort. à Anzin; V. Belval, délégué de la Société d'hort. d'Armentières.

Le jury de cette section a décerné les récompenses suivantes :

Médaille de vermeil grand module avec félicitations du jury, à M. Delobel-Dupont, horticulteur à Loos. Médaille de vermeil grand module à M. E. Caillou, horticulteur à Fives-Lille; médaille de vermeil 1re classe à M. Jouveneau, horticulteur à Lille; médaille d'argent grand module à M. Alf. Denecker, horticulteur à Lille; médaille d'argent 2e classe à M. Devrièsère, horticulteur à Saint-Maurice-Lille; médaille d'argent 3e classe à M. Jéréquet, horticulteur à Marcq-en-Barœul; médaille d'argent 3e classe à M. Helbois, horticulteur à Lambersart; médaille d'argent 3e classe à Mlle Vandamme, horticulteur à La Madeleine; médaille d'argent de 3e classe à M. Honoré, horticulteur à Esquermes; médaille de bronze grand module à Mme veuve Verlaghe, horticulteur à Saint-André; médaille de bronze grand module à M. Laurent-Alhant, horticulteur au Sud.

BOUQUETS

Médaille de vermeil de 1re classe, Mme Alphonse Houtre, à Lille; médaille d'argent grand module; Mme Leprêtre, à Lille ; médaille d'argent grand module, Mme veuve Frédéric.

PLANTES VIVACES DE PLEINE TERRE

Jury : Président, M. Declippeleir, délégué de l'Union horticole d'Hazebrouck; secrétaire, M. Louis Bossut, secrétaire général du cercle horticole de Roubaix.

Membres : MM. Lelong, délégué de la Société d'horticulture de Cambrai; Alf. Delahay, délégué du cercle horticole de Roubaix ; Lenne, horticulteur à Valenciennes.

Ce jury a décerné les prix suivants :

Médaille de vermeil grand module avec félicitations du jury, à M. Dubois, horticulteur à Lambersart ;

Médaille de vermeil grand module, à M. Prémesques, horticulteur à Verlinghem ;

Médaille d'argent grand module à M. Lefebvre, à Lambersart ;

Médaille d'argent 1re classe, M. H. Pau, à Flers;

Médaille d'argent de 2e classe, à M. Vanhamme, à Mons-en-Barœul ;

Médaille d'argent 1re classe, à M. Fl. Secret, à Lomme.

Médaille d'argent 3e classe, à MM. Duthoit, à Wambrechies, et Marescaux ;

Médaille d'argent 1re classe, à Mme veuve Testelin et à M. Lesage, à Verlinghem.

Médaille de bronze grande module, à M. Helbois à Lambersart.

Médaille d'argent 1re classe, à M. Hornain.

Un inceste. — Sous cette rubrique, nous avons rapporté hier les rumeurs qui circulaient, concernant la conduite ignoble d'un nommé Joseph Blondeau ; nous apprenons que ce père dénaturé a été, suivant nos prévisions, arrêté et écroué à la maison d'arrêt.

Le misérable a fait des aveux complets ; depuis un an, sa pauvre enfant, qui n'a pas 13 ans, était victime de ses odieuses passions. M. le docteur Caron, qui a visité la petite fille a constaté que le crime avait été consommé et renouvelé.

Le coupable a été condamné pour vol, en 1866, à 5 ans de réclusion et à la dégradation militaire, par le conseil de guerre de la Seine.

Mort subite. — Mme veuve Frappé, demeurant rue Solférino, 54, étonnée de ne plus voir paraître son fils Félix, âgé de 53 ans, marchand d'antiquités place Philippe-de-Girard, 13, et de ne pas l'entendre répondre à ses appels, pria M. le commissaire du 5e arrondissement de vouloir bien faire ouvrir la porte de son domicile.

M. le commissaire de police ayant accédé à ce désir se trouva en présence de M. Félix Frappé, étendu sur son lit.

M. le docteur Van Petegham, appelé en toute hâte, a constaté que la mort était due à une congestion cérébrale.

Le juge de paix du canton a apposé les scellés sur les portes du domicile du défunt.

Malades sur la voie publique. — Hier soir, vers 5 heures, M. René Boitel, 28 ans, camionneur chez M. Basset et demeurant rue du Faubourg de Roubaix 131, a été pris, sur la place Richebé, d'une hémorragie tellement violente qu'on dut le transporter à la pharmacie Thiébaut, pour lui donner des soins. Son patron, ayant été avisé, envoya un autre domestique pour le remplacer et le fit reconduire à son domicile.

— Vers 5 heures 1/4 du soir, M. Désiré Lefebvre, 53, ans, demeurant rue Ste-Catherine, cour du Beau-Bouquet 12, est tombé malade rue St-Martin. Il a été conduit à la pharmacie Sainger, où on lui a donné les soins nécessaires; on a constaté qu'il n'avait qu'une légère blessure à la tête. Il a pu regagner seul son domicile.

En Vente dans nos Bureaux

LES RAPPORTS

1° *Sur la Filature de Lin, de Chanvre et de Jute*
2° *Sur les Tissus de Lin et de Chanvre.*
Faits par M. PIERRE LEGRAND
au nom de la Commission des Douanes
Avec les Tarifs des droits proposés
Prix de chaque brochure : 0,50 cent.

LE NORD

DOUAI

Accident mortel. — Un ouvrier peintre, M. Henri Desort, travaillant à la façade de M. Dineq, terrasse St-Pierre est tombé d'une hauteur de 4 mètres en décrochant une persienne. M. le docteur Toison lui a donné les premiers soins et a jugé son état désespéré. M. Desort, transporté à l'Hôtel-Dieu, n'a pas tardé à expirer. Le pauvre ouvrier était âgé de 32 ans; il laisse une veuve et deux enfants.

Lallaing. — *Les funérailles de Jules Caron.* — On nous écrit de cette commune :

Lundi matin, à 10 heures, ont eu lieu les funérailles du malheureux Jules Caron, la victime de l'éboulement survenu à la fosse Bernicourt.

Une foule nombreuse était venue des communes environnantes pour témoigner de la part profonde qu'ils prenaient à la douleur des parents si cruellement éprouvés.

L'absence de notre maire, M. Morel, était vivement commentée. Ses partisans essayaient bien de l'excuser en alléguant que M. le maire était retenu par le conseil de révision ; mais la plupart des assistants se montraient froissés de ce procédé et répondaient que M. Morel avait bien trouvé le moyen de se faire remplacer au tirage au sort par son adjoint et qu'il aurait pu, cette fois encore, déléguer celui-ci pour le remplacer au conseil de révision. Les habitants de Lallaing se souviendront de cette attitude.

CAMBRAI

Caudry. — *Tentative de fratricide.* — Un jeune homme de vingt ans, nommé Basquin Henri, vivant de vagabondage et à charge à ses parents, a essayé hier de leur extorquer quelque argent au moyen de menaces.

Sur leur refus, ce jeune bandit se jeta sur son frère, âgé de 16 ans, en brandissant une énorme massue. Il fut empêché à temps d'accomplir son dessein.

Poursuivi par les voisins, il se réfugia dans les combles de la maison de ses parents, où un agent alla l'arrêter.

Beauvois. — Le Concert de Bienfaisance offert par MM. les Employés de la maison Th. Michau et Cie., au profit des pauvres a obtenu un succès complet sous tous les rapports.

Le beau temps, relativement doux, s'étant mis de la partie n'a pas peu contribué à rehausser l'éclat de cette belle fête des indigents.

Dès l'après-midi, la petite gare de Beauvois se trouvait tout étonnée et ravie de nous amener, tant en artistes qu'en auditeurs un assez bon nombre de Parisiens et de Roubaisiens.

A sept heures et demie, nous nous rendons dans la salle de Concert, élégamment ornée pour la circonstance, et aménagée avec le meilleur goût.

La salle est comble. Nous remarquons avec plaisir, non seulement des notabilités de Beauvois et de Fontaine, mais aussi bon nombre d'employés, et des ouvriers qui voulaient aussi, eux, en venant entendre des artistes hors ligne, prendre part au soulagement de leurs frères.

La musique de Beauvois, ouvre le concert par un allegro et le joli morceau « Les Puritains. » Grâce à l'énergie, à la grande intelligence musicale de son chef, nous avons eu une exécution très convenable qui nous fait espérer un succès au concours de Denain où doit se rendre prochainement, avec de sérieuses sociétés, notre musique municipale.

A tout seigneur tout honneur et Mlle Hersog, nous permettra à lui présenter nos plus sincères félicitations pour la manière artistique dont elle a chanté ses différents morceaux.

Sa voix est d'une pureté irréprochable et ses vocalises dénotent chez elle une artiste du plus grand mérite.

Mlle Hersog nous a plu principalement dans le grand duo de «Mireille» avec M. Delestraint.

Roubaix avait bien voulu nous envoyer ses meilleurs sujets. Aussi avons-nous été doublement charmé lors de l'audition de l'entraînant duo de «Châlet», enlevé carrément par MM. Delestraint et Desbonnet, ténor et basse, solistes de l'excellente société le «Choral Nadaud».

M. Montigny, professeur à l'Ecole nationale de musique, et soliste de la Grande-Harmonie de Roubaix, a obtenu un grand succès.